

---

## Webinaire de partage des résultats des études sur la contextualisation et l'adaptation de l'Approche par les compétences et la formation des formateurs en Afrique

### 1. Contexte des deux études

#### L'APC en Afrique

Depuis plus de deux décennies, beaucoup de pays africains ont commencé à adopter l'Approche Par les Compétences (APC) dans leurs démarches d'élaboration de curricula et d'organisation de la formation professionnelle. Soutenues par différents programmes de coopération internationale, les expériences africaines se sont poursuivies selon diverses formes au gré des expertises mobilisées.

L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a publié en 2009 un répertoire de six guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'APC en formation professionnelle. Ces six guides décrivent chaque étape de l'ingénierie de formation selon l'APC, et ce, de l'analyse sectorielle à l'élaboration de la chaîne complète des référentiels et guides d'appui. La conception de ces ouvrages de référence, ayant impliqué plusieurs experts de la Francophonie, dont des représentants de l'Afrique, a permis à la plupart des pays d'Afrique francophones d'entamer une réflexion au regard d'une transition possible de l'approche pédagogique par objectifs (PPO) vers une approche d'apprentissage centrée sur les compétences (APC)<sup>1</sup>.

L'APC en Afrique s'est graduellement ancrée, au cours des deux dernières décennies, mais est-elle suffisamment implémentée ? Comment est-elle mise en œuvre ? L'APC a-t-elle permis une réorientation de la formation des formateurs, autant sur les plans technique que pédagogique ? Quel est l'impact de l'implémentation de l'APC sur l'amélioration des performances des systèmes d'ETFP dans les pays africains qui l'ont adoptée ? Quels sont les défis rencontrés et les apprentissages réalisés par ces pays ? Quels schémas de financement les pays ont adopté pour assurer l'implantation et la généralisation de l'APC ?

#### La gestion des formateurs et Personnels d'encadrement (F et PE)

Les réformes des systèmes d'ETFP dans les pays africains visent à relever les défis en rapport avec :

---

<sup>1</sup> Approche par les compétences dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels en Afrique - Étude à partir de sept pays d'Afrique : Afrique du Sud, Bénin, Éthiopie, Ghana, Maroc, Rwanda et Sénégal - Rapport synthèse.

- le développement démographique, qui se traduira par une augmentation de la demande en formation alors que les systèmes d'EFTP peinent à se développer et à accompagner cette évolution ;
- et celui de la qualité et de la pertinence, et notamment du rapprochement et de l'adaptation continue de l'offre de formation avec les besoins du marché de l'emploi (qui changent rapidement notamment en lien avec la révolution numérique, les changements climatiques, les migrations, etc.).

Ces défis se traduisent, entre autres, par des défis de disponibilité de formateurs et dirigeants des établissements de formation en nombre et ayant les compétences requises pour accomplir leur mission.

Comment la formation des formateurs et du personnel d'encadrement en APC et sur l'APC peut aider à l'implantation et au déploiement de l'APC?

## 2. Mise en œuvre des études

### Objectifs des études

Pour répondre aux questions et réflexions suscitées par l'implémentation de l'APC et de la gestion de la formation des formateurs, le Bureau pour l'Afrique de l'Institut international de planification de l'éducation de l'Unesco (IIPÉ-UNESCO Dakar), dans le cadre de son appui à la recherche et la production de connaissance pour accompagner efficacement ses partenaires, et à travers sa Plateforme d'expertise en formation professionnelle (PEFOP), a réalisé deux études sur (i) la contextualisation et l'adaptation de l'Approche par les compétences (APC) et (ii) la formation et la gestion des formateurs et du personnel d'encadrement en Afrique. Ces deux études ont couvert cumulativement les huit pays suivants : Afrique du Sud, Bénin, Éthiopie, Ghana, Madagascar, Maroc, Rwanda et Sénégal. Le Bénin, l'Éthiopie et le Sénégal ont été couverts par les deux études.

La première étude a été réalisée en partenariat avec l'Institut de la francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF) de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) qui a mobilisé son réseau d'experts en matière d'APC en Enseignement et formation technique et professionnel (EFTP). Elle avait pour objectif d'identifier, d'une part, les bonnes pratiques à perpétuer et les difficultés rencontrées dans l'introduction et/ou la pérennisation de la mise en place de l'APC, avec une attention particulière sur l'identification des points d'inflexion (positifs ou négatifs) qui ont caractérisé le processus de mise en œuvre de l'APC, afin d'autre part, d'en tirer les leçons et des recommandations pouvant être utilisées dans d'autres contextes / pays souhaitant rendre plus performante l'APC dans leurs dispositifs d'EFTP.

La deuxième étude visait à fournir aux décideurs de l'EFTP des pays ciblés, mais aussi des autres pays d'Afrique Sub-Saharienne, (i) un meilleur éclairage sur les enjeux de développement des dispositifs de gestion des formateurs et du personnel d'encadrement et (ii) des pistes, sous forme de feuilles de route, pour les orientations et choix nationaux à retenir pour la mise à

niveau du dispositif de gestion des formateurs et personnels d'encadrement, et ce, sous forme d'actions qui répondent de manière spécifique aux problématiques observées et en cohérence avec les politiques des pays pour le développement de leur système d'EFTP.

### **Relations entre les deux études : APC et personnels de formation**

Le facteur humain reste l'élément essentiel de toutes les réformes. Structurellement l'APC est une approche de changement de paradigme dans le domaine de l'EFTP. Elle nécessite pour sa compréhension et sa mise en œuvre, dans toutes ses étapes, des ressources humaines bien qualifiées en ingénierie de formation et en ingénierie pédagogique. L'implémentation des curricula produits selon cette approche dans les établissements nécessite la présence de formateurs et de gestionnaires bien préparés à son utilisation. Tout formateur, quel que soit son rôle dans la mise en œuvre d'un programme de formation élaboré selon l'APC, doit être qualifié techniquement et pédagogiquement ; les gestionnaires des établissements : directeurs, chefs de travaux, chefs d'ateliers, etc. (les appellations peuvent changer d'un pays à l'autre) doivent aussi l'être. Souvent dans des études faites sur l'EFTP en Afrique, on relève des questions qui sont posées quant à la faisabilité de certaines réformes par rapport à la disponibilité de ressources humaines qualifiées.

### **Approche méthodologique des études**

Les deux études ont reposé sur une approche méthodologique alliant des missions terrain et des entrevues dirigées auprès d'acteurs ciblés. En fonction des pays, de l'hétérogénéité rencontrée au niveau des structures et des intervenants impliqués, les missions terrain ont duré entre 1 et 2 semaines pour la première étude. Pour la seconde, des consultants nationaux ont été mobilisés dans les quatre pays concernés. Elles et ils ont eu à collecter le maximum de documents sur la gestion des formateurs et personnels d'encadrement et à échanger avec les cadres des ministères en charge de l'EFTP et tous les acteurs concernés. Le nombre d'entrevues a varié d'une dizaine à plus d'une vingtaine selon les temps de présence sur le terrain. Ces consultations ont pris en compte toutes les parties prenantes : les ministères en charge de l'EFTP, les ministères sectoriels ayant des dispositifs de formation professionnelle (FP), les établissements de formation (publics et privés), les partenaires techniques et financiers, les partenaires sociaux, notamment les syndicats patronaux et les branches professionnelles, de même que les formateurs et les apprenants. Faisant suite à chacune de ces missions terrain, complétées par des recherches documentaires, un rapport synthèse a été produit dans le cadre de chaque étude.

## **3. Webinaire**

### **Objectifs**

Dans le but de partager les résultats avec les acteurs des pays cibles, mais également d'autres pays et partenaires techniques et financiers intéressés par les deux thématiques, l'IIPE-UNESCO Dakar organise un webinaire de partage les 23 et 24 mai 2022, en deux matinées (10h00-13h00 UTC).

La présentation des deux études dans un webinaire commun permettra d'exposer les liens et interactions entre les deux sujets et de prendre note des commentaires et recommandations des intervenants (officiels et acteurs des pays concernés, organismes internationaux et PTFs, experts, etc.). Les deux thématiques concernées sont fortement liées, ce qui fait en sorte que le webinaire dans sa globalité permettra l'articulation des résultats des deux études.

La session du 23 mai portera plus spécifiquement sur la première étude, soit celle sur la contextualisation et l'adaptation de l'APC, alors que la seconde partie du webinaire réalisée le 24 mai portera sur la formation et la gestion des formateurs et du personnel d'encadrement.

### Structure du webinaire

Les deux études feront l'objet de présentations qui doivent rappeler les contextes des études, les approches méthodologiques, les principaux résultats, les recommandations et pistes de mise en œuvre ou d'approfondissement. Les présentateurs mettront en exergue les complémentarités et les interactions entre le développement de l'APC et le renforcement des capacités des Ressources Humaines des systèmes d'ETFP et plus particulièrement la gestion, la formation et l'emploi des formateurs et du personnel d'encadrement des établissements. La toile de fond des deux études et du webinaire est que l'ETFP doit être au service des économies des pays et une voie pour une insertion durable des jeunes dans la vie active.

La participation active des participants sera sollicitée, et ce, par l'entremise de partage d'expériences pays et de discussions en lien avec les thématiques prises en compte dans les deux études. Les participants pourront partager les apprentissages réalisés en matière d'implantation de l'APC et de formation des formateurs et personnel d'encadrement, mais aussi les défis rencontrés et les solutions choisies pour mitiger les risques liés à la pérennisation. Par l'entremise d'une approche d'animation structurée et de questions ciblées, les animateurs du webinaire pourront également soutenir le partage des bonnes pratiques présentes dans les pays et ainsi inspirer les participants dans leur expérience pays respective.

En conclusion, le webinaire permettra de partager les résultats des deux études (constats, défis, leviers rencontrés, etc.) avec les acteurs pays en mettant en exergue le lien entre les sujets des deux études. Sera ainsi abordé la contribution de l'APC pour améliorer la formation des formateurs et du personnel d'encadrement et inversement comment la formation des formateurs et du personnel d'encadrement peut faciliter l'implantation et le déploiement de l'APC. Les conclusions et recommandations des deux études seront aussi partagées, et ce, afin d'en faire une validation et une bonification. Le webinaire sera donc également une occasion de travail collaboratif pour tous les acteurs présents.